

Soutien à la formation aux permis automobile ou bateau pour les élèves du lycée polyvalent

Le projet

Le lycée souhaite proposer des formations pour le passage du permis auto à ses élèves inscrits dans la filière « mécanique des automobiles » et du permis bateau à ceux inscrits dans la filière « mécanique des bateaux ».

La formation permis bateau était auparavant prise en charge par le GRETA (groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui fédèrent leurs ressources pour organiser des actions de formation continue pour adultes) qui, depuis le passage de l'ouragan Irma, n'est plus en mesure de l'assurer. Un projet similaire pour le passage du permis automobile était en cours de construction également, mais la destruction des infrastructures y a mis un coup d'arrêt. Ce projet a vocation à durer jusqu'en 2022. Le GRETA reprendra ensuite en partie ces deux formations.

Les bénéficiaires

20 élèves de chaque filière seront formés chaque année et passeront leur permis bateau ou auto, soit un total de 160 élèves sur les quatre années.

Les résultats attendus

La détention du permis bateau ou auto sera un atout dans l'insertion professionnelle des élèves inscrits dans ces filières. Ce projet répond également à un objectif de lutte contre l'absentéisme scolaire, en proposant aux élèves un projet attractif et qui constitue un élément de motivation.

L'opérateur

Le Lycée Polyvalent des Îles du Nord est un grand établissement de St Martin, qui compte 850 élèves, 102 enseignants et 25 agents administratifs et d'entretien. Il s'agit du seul établissement professionnel de l'île, qui dispense de nombreuses formations du CAP au Bac Professionnel :

- Pôle SBSSA : Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées
- Pôle HR : Hôtellerie et Restauration
- Pôle Tertiaire : Vente, Commerce, Gestion, Administration
- Pôle Industriel : Maintenance Auto/Nautique, Bois, Electrotechnique



Des élèves dans la cour du lycée polyvalent

Structure soutenue
Lycée polyvalent de
Saint-Martin

Localisation
Saint-Martin

Personne en charge
Janine Hamlet
Proviseure du lycée

Durée du projet
4 ans (2018-2022)

**Contribution de la
Fondation de France
projet permis bateau**

14 000 euros
(23% du projet)

**Contribution de la
Fondation de France
projet permis
automobile**

30 000 euros
(37,5% du projet)

Dernière actualisation
Mars 2019

Contact :
Solidarité Antilles
01 44 21 31 00
solidariteantilles@fdf.org
fondationdefrance.org